

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Réorganisation partielle et temporaire des dicastères dans le domaine du sport

Afin de permettre au chef du dicastère du territoire, des sports et de la culture de notamment mener à bien la lourde révision du plan d'aménagement local, le Conseil communal a procédé à des transferts de dossiers temporaires dans le domaine des infrastructures sportives.



Le dicastère du territoire, des sports et de la culture (DTSC) fait face à de nombreux projets en matière d'aménagement du territoire et d'énergie : protection de Noiraigue contre les chutes de pierres, extension du chauffage à distance de Couvet, rénovation et extension du chauffage à distance des Bayards, projets de réaménagements de rues de villages et révision du plan d'aménagement local pour ne citer que les principaux.

Outre les montants importants en jeu, ces projets répondent à des obligations légales ou des visions stratégiques pour la commune ; ils nécessitent donc une attention toute particulière. Cette charge est d'autant plus lourde que dans le cadre de la révision de son plan d'aménagement local, la commune de Val-de-Travers fait face à des enjeux particulièrement accrus liés au redimensionnement de la zone à bâtir.

Dès lors, sur proposition du chef du DTSC afin d'assurer un suivi correct des dossiers, le Conseil communal a procédé à quelques changements, effectifs dès à présent.

La gestion d'espaceVAL, qui regroupe l'ex-Centre sportif régional, à Couvet, et la piscine des Combes, à Boveresse, est reprise par Frédéric Mairy, chef du dicastère de l'économie, des finances, de la cohésion sociale et de la santé. Ce dernier reprend également le dossier des terrains de football communaux. Chef du dicastère de l'administration et de la protection de la population, Benoît Simon-Vermot se trouve quant à lui chargé de la réflexion liée à la rénovation de la piscine des Combes. Eric Sivignon reste en charge de l'aménagement du territoire, de l'énergie, de la mobilité et des relations avec les associations locales. Ces changements sont prévus jusqu'à la fin de la législature, soit jusqu'en juin 2024.

Val-de-Travers, le 16 juin 2023

LE CONSEIL COMMUNAL



Frédéric Mairy, président du Conseil communal | +41 78 892 14 16 | frederic.mairy@ne.ch Eric Sivignon, chef du DTSC | +41 +41 77 406 63 42 | eric.sivignon@ne.ch

